

Chers lecteurs,

Si vous lisez ces lignes, cela signifie très probablement que vous vous intéressez aux questions syndicales. Vous savez donc qu'agir ensemble, que ce soit dans notre société au sens large ou sur votre lieu de travail, est plus efficace que de travailler seul dans une jungle où seuls les "plus forts" survivent.

C'est en agissant unis dans les négociations collectives que les générations qui nous ont précédés ont jeté les bases des droits dont nous jouissons aujourd'hui en Europe, droits que le reste du monde nous envie : statut professionnel, couverture de santé, pensions, congés payés, congés sociaux, etc. Aucun de ces droits n'a jamais été offert aux travailleurs. Chacun d'entre eux est le résultat de durs combats sociaux, durant lesquels les syndicats et leurs dirigeants se sont exposés et ont parfois été la cible de traitements injustes.

Plus que jamais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces droits, nos droits, risquent d'être restreints sur la base de dogmes économiques et politiques erronés. La seule façon de nous protéger est d'agir en groupe, de faire preuve de solidarité, d'adhérer à un syndicat (et de préférence le bon).

Je suis fier et reconnaissant d'être membre de l'USF. L'USF a été à nos côtés dès le premier jour, lorsque mes collègues de SUEPO et moi-même avons été pris pour cible en tant que représentants syndicaux. Trois d'entre nous, dont moi-même, ont été licenciés abusivement. L'USF a agi pour défendre nos droits et je suis convaincu que cela a fait une différence. Il aura fallu pas moins de quatre années de lutte juridique avant de finalement parvenir à un accord transactionnel. Durant toute cette période je fus soutenu par SUEPO, l'USF, la FICSA et leurs dirigeants et membres respectifs.

Je tiens à remercier tout particulièrement le président de l'USF, Nicolas Mavraganis, et son prédécesseur, Bernd Löscher, ainsi que tous les membres de l'USF, de SUEPO et de la FICSA pour leurs efforts et leur soutien inlassables. Je les admire pour leur pondération et leur ténacité. Sur un plan personnel, mes pensées vont à mes anciens collègues Aurélien Pétiard et Michael Lund. Ce sont les deux derniers cas de représentants du personnel qui restent à résoudre et qui, je l'espère, seront réglés dans un avenir proche.

**A ceux d'entre vous qui sont membres de l'USF : soyez fiers d'en être membres.  
À ceux d'entre vous qui ne sont pas encore membres : pensez à rejoindre l'USF.**

Vous devez savoir que l'USF est la plus grande union syndicale des institutions européennes. Elle informe de manière fiable ses membres et le public sur des sujets qui ont un impact sur les conditions de travail. Elle vous représente ensuite au mieux dans la défense de vos droits et de vos intérêts lors des négociations avec les institutions de l'UE. L'USF dispose d'un vaste réseau d'experts couvrant toutes sortes de questions techniques qui peuvent avoir un impact sur vos conditions de travail et travaille avec des avocats fiables si vous en avez besoin. Il est important de noter que ses exigences sont raisonnables et qu'elle joint le geste à la parole : elle dit toujours ce qu'elle fera et fait ce qu'elle a dit qu'elle ferait. On peut faire confiance à l'USF pour vous représenter au mieux. Être membre de l'USF, c'est comme payer l'assurance de votre voiture : vous le faites en espérant ne jamais en avoir besoin, mais le jour où quelque chose arrivera - et de nos jours, vous voyez que le monde change, alors mieux vaut être bien assuré - vous serez heureux d'être membre de l'USF et de bénéficier de son soutien.

Prenez soin de vous en ces temps de pandémie.

Laurent Prunier